



Chères habitantes, Chers habitants,

En raison de la pandémie la cérémonie des vœux ne nous permettra pas de nous réunir pour échanger d'une manière conviviale et partager le verre de l'amitié.

Cependant, je vous adresse en mon nom et au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux de bonheur, de prospérité, d'accomplissement et de santé à partager avec vos proches.

De santé surtout, en cette période difficile et compliquée. Nous espérons tous que 2021 verra le bout du tunnel avec le vaccin et les progrès de la médecine qui permettront de vaincre la COVID 19.

En attendant il faut continuer de porter le masque et de respecter les gestes barrières pour se protéger et protéger les autres.

Le conseil municipal a contribué à la protection de ses habitants en distribuant fin mai à la salle des fêtes 4 masques lavables par habitant âgé de 11 ans et plus. Je remercie à nouveau Mmes Dumesnil-Gaillard, Bricart, Soetens, Gaveriaux, Corruble et M. Cordier pour avoir participé à la confection d'une partie des masques.

Le coût d'achat et de confection des masques a été de 12 000 €.



Nous espérons que nous retrouverons bientôt notre liberté d'aller et venir pour partager avec nos familles et nos amis tous ces petits moments de bonheur et de fraternité tellement indispensables à notre bien-être et à notre épanouissement. Nous espérons retrouver nos activités culturelles et sportives. Nous souhaitons tous que l'année 2021 retrouve la sérénité.

La crise sanitaire a engendré une crise économique grave et certaines familles rencontrent des difficultés financières. Ces personnes peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie. Un dossier de demande d'aide sociale pourra être constitué selon la situation de la personne ou de la famille et sera examiné en commission.

Pour rappel :

Assistante sociale de Saint-Valery en Caux : 02.35.97.02.51

CLIC de Saint-Valery en Caux (infos/conseils pour les + de 60 ans) : 02.35.57.40.43

Espace public de Cany Barville : 02.35.57.97.97

Espace public de Saint-Valery en Caux : 02.35.57.92.00

Espace public de Fontaine Le Dun : 02.35.57.83.62

Malgré le contexte sanitaire et le ralentissement des activités économiques, le conseil municipal a continué de travailler en 2020 pour la réalisation de ses projets.

Travaux communaux



Salle des Fêtes

En raison de la situation sanitaire les travaux de reconstruction ont malheureusement pris du retard. La salle actuelle devait être détruite en fin d'année 2020 et la reconstruction de la nouvelle démarrer dans la foulée. M. Friboulet, architecte du cabinet Studio 13, prépare actuellement le dossier d'appel d'offres qui sera lancé fin février. Les travaux devraient commencer courant mai.

Défense Incendie sur la commune

Afin de répondre aux nouvelles normes incendie imposées par la Service Départemental Incendie et de Secours de la Seine-Maritime, la commune va être contrainte d'installer des cuves incendie de 120m³, dans un premier temps au Hameau de Veauville et ensuite au centre du village pour protéger l'ensemble des habitations existantes. L'implantation future des cuves a été soumise au SDIS et nous sommes en attente de leur validation pour poursuivre les démarches.

Nous suivons de près ce dossier qui permettra également la construction de nouvelles habitations dans notre village.

Ecoles



Un nouvel écran interactif a été installé à l'école maternelle, outil d'apprentissage plus ludique pour la plus grande joie des enfants et de l'enseignante.

La clôture de la cour de l'école maternelle a été refaite et un nouveau portail sécurisé a été posé.

Une nouvelle ATSEM a été recrutée en remplacement de Mme Soudé Armelle qui a fait valoir ses droits à la retraite fin décembre. Il s'agit de Madame Duthoit Amandine.

Le sol du préau de l'école primaire a été peint par les employés communaux et des tapis ont été apportés pour la pratique de l'activité motricité par les enfants de l'école maternelle. Pour le moment les enseignants peuvent encore utiliser la salle des fêtes pour le sport.

En décembre, pas de spectacle ni de visite du Père-Noël, contexte oblige. Mais les enfants ont reçu un cadeau du Père-Noël et des friandises offerts par la commune. Ils ont été émerveillés le dernier jour d'école de découvrir les cadeaux déposés au pied des sapins par le Père-Noël.



Communication avec les habitants

La commune est en contact avec plusieurs sociétés pour la mise en place d'un système d'alerte et d'informations auprès des habitants. Nous allons tester jusqu'au 7 février 2021 l'application **ILLIWAP à télécharger dès maintenant sur votre smartphone.**

Pensez à consulter régulièrement le [site de la mairie](#), des informations y sont régulièrement diffusées ainsi que les permanences aux espaces publics de Cany, Saint-Valery en Caux et Fontaine le Dun.

Divers

Les cérémonies communales ont été supprimées en 2020. A l'occasion de la fête des mères les conseillers ont souhaité offrir à chaque habitant présent à son domicile un pot de géranium.

Les anciens n'ont pas été oubliés puisqu'un colis de Noël plus festif leur a été distribué le 22 décembre ainsi qu'un bon d'achat à dépenser à l'épicerie de la commune qui est passé de 20 à 25 €.

Je vous renouvelle mon souhait de bonne et heureuse année 2021

Portez-vous bien

**Le Maire,
Patrick VICTOR**